EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **21 décembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt et un décembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 décembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Marianne MAXIMI à Alparslan COSKUN, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Absent(e)s : **Anne FAUROT**

Secrétaire : **Florent NARANJO**

Monsieur Grégory BERNARD quitte la séance pendant le débat de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Marion CANALES.
A la demande de Monsieur Alain LAFFONT pour le groupe France Insoumise, la question n°10 est scindée en deux :
- n°10 : Prise de participation dans la SCIC « Epicentre Cowork »
- n°10bis : Désignation d'un représentant de la Ville au sein de l'Assemblée Générale de la SCIC « Epicentre Cowork »

Rapport N° 57

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions de fonctionnement, sur présentation d'un projet, à laquelle les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 2 200 €,
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

AMICALE LAÏQUE DIDEROT

L'objet de l'amicale laïque est d'organiser des activités extra scolaires au profit de l'école Diderot

Son projet et sa démarche sont de créer du lien entre l'école et le quartier, les enfants et les parents, par la mise en place d'activités diverses telles que sorties ou manifestations culturelles ou festives.

Budget annuel de l'association : 1 500 €
Subvention accordée en 2016 : 0 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

CLUB CANIN CLERMONTOIS

L'association a pour objet de conseiller et de guider ses adhérents dans l'éducation de leurs chiens afin que ceux-ci s'intègrent et respectent l'environnement urbain de la ville.

Elle se donne également comme objectif d'assurer la promotion et la bonne pratique des activités canines reconnues par la Société Centrale Canine pour participer à des épreuves de concours et permettre ainsi le développement des aptitudes des différentes races canines.

Budget annuel de l'association : 4 100 €
Subvention accordée en 2016 : 0 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

AMICALE LAÏQUE DES LANDAIS

L'association a pour objet d'organiser des activités culturelles, collectives, artistiques, sportives ou de loisirs et de stimuler un dialogue et des pratiques de solidarité entre ses membres.

Elle propose à ses adhérents, au nombre de 107 en 2017, une palette d'activités : aquariophilie, couvige, escalade, musique, gymnastique d'entretien et guitare.

Budget annuel de l'association : 9 800 €
Subvention accordée en 2016 : 1 200 €
Subvention sollicitée : 1 200 €
Subvention proposée : 1 200 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 26 décembre 2017

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY